



N° 224 du 06 juillet 1996 - 24^e ANNÉE

Feuille d'info mensuel
publié pour la
COMMUNAUTÉ ERNAGEOISE
AVEC l'aide de l'ASBL
ERNAGE ANIMATION.

Quand l'Ernage rencontre Corail



Éditeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

PARAIT le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





En direct de

l'ASBL ERNAGE ANIMATION

Quand Ernage rencontre Cortil

Invité, il y a quelques semaines, par les responsables de l'ASBL « La Cardère », j'ai eu l'opportunité de prendre connaissance d'un projet qui, s'il se matérialise, pourrait rejaillir sur la quiétude de notre village.

Tout d'abord, quelques mots sur l'ASBL « La Cardère ».

ASBL ayant des objectifs de défense des intérêts collectifs des habitants de leur zone d'action ; des objectifs de promotion dans le cadre de l'environnement et du milieu rural. Leur rayon d'action s'étend sur les bassins de la Houssière et de l'Orne jusqu'au confluent avec le Nil.

Pourquoi ont-ils invité l'ASBL Ernage Animation ?

Pour nous sensibiliser sur l'existence d'un projet de lotissement et des éventuelles conséquences qui en résulteront surtout en matière d'affluence automobile dans la Commune d'Ernage. En effet, il ressort de la présentation qui m'a été faite sur les éléments du projet que les Autorités Communales de Chastre envisagent très sérieusement de drainer le charroi automobile de ce lotissement (+/- 80 nouvelles maisons) vers Ernage (via l'axe « Omer Pierard, Camille Cals, Eugène Delvaux ») afin de désengorger la traversée de Chastre.

Nous avons convenu d'une part de nous revoir à nouveau dès la rentrée de septembre pour faire le point sur l'état d'avancement de ce projet. D'autre part, l'ASBL Ernage Animation compte interpeller prochainement nos Autorités Communales sur ce thème afin de prévenir et de les inciter à renforcer ou mettre en place une réglementation routière plus stricte dans le futur.

A bientôt

Jose Kekenbosch, Président

La salle « La Concorde »

La nouvelle est toute récente : l'ASBL Emage Animation a reçu l'autorisation de continuer à gérer la salle pendant quelques mois. Cette gestion sera limitée dans le temps mais couvrira néanmoins juillet, août (kermesse), septembre et octobre. Après cette période, la suite des événements sera dictée par l'évolution de la succession et les directives du Conseil de Famille.

Les Autorités Communales et nous sommes très confiants pour l'avenir de la salle "La Concorde" en faveur des Emageoises et Emageois et nous ne manquerons pas de vous en informer. Les modalités d'occupation restent inchangées. Les personnes responsables seront toujours à votre service : Alice Bôlain (081/610797)

et Marie Christine Kekenbosch (081/612673).

Le Comité de gestion de l'ASBL Emage Animation



Moissonneuses et Moissonneurs de l'Amitié,

L'été et ses festivités sont là et Emage tient à y participer comme l'an dernier.

Cette année, elles se dérouleront à Nil-St-Vincent, le premier week-end du mois d'août (2-3-4).

Pour améliorer notre score de l'an dernier, nous avons besoin de votre aide ! Si vous êtes intéressés ou que vous désirez de plus amples renseignements, contactez-nous

au 61.26.73 (Frédéric KEKENBOSCH)

au 61.06.12 (Jérôme DUFRASNE).

Et puis, n'oubliez pas, comme le disait Pierre de Coubertin : « l'important c'est de participer ». Nous ajouterons : « pourvu qu'on s'amuse » !!

Jérôme et Frédéric.



PLAINE DE VACANCES

Comme chaque été, nous attendons tous les enfants de 3 à 14 ans pour la plaine de vacances qui aura lieu du 12 au 30 août dans les locaux de l'école communale.

Cette année, nous accueillerons à Ernage les différentes plaines du mois d'août pour un grand rassemblement qui promet bien des surprises... Mais chut ! nous n'en dirons pas plus pour l'instant...

Pour rappel, les activités commencent à 9 heures et se terminent à 16 heures. Une garderie est organisée de 8 à 9 heures et de 16 à 17 heures.

Une participation de 100 francs par jour et par enfant est demandée ; celle-ci comprend les collations du matin et de l'après-midi ainsi que le potage pour les enfants qui dînent à la plaine.

D'ici-là, bonnes vacances à tous.

L'équipe des chefs de plaine et animateurs.



Coup de coeur.

Le mardi 14 mai, vers 15 heures, nous étions occupés aux «3x20», qui à eng.... son voisin parce qu'il venait de commettre une erreur inadmissible au

couyon, qui à reprocher à l'autre, amateur de whist, de n'avoir pas observé que le roi de coeur était tombé depuis belle lurette, lorsqu'après deux, trois coups discrets à la porte de la salle, nous vîmes Anne-Marie, Marie-Pierre et Laure entrer à la tête de l'importante assemblée des petits de l'école gardienne.

La démarche en elle-même avait de quoi vous prendre à la gorge dans la mesure où, de la part des maîtresses de nos bambins, elle émanait certes d'un professionnalisme accompli, mais bien davantage du dévouement, de l'apostolat même que requiert l'éveil, l'éducation des tout petits.

Bien plus encore, il y avait dans le geste la spontanéité venue du fond du coeur de ces dames qui déjà ne comptent plus les années qui les rattachent à notre village d'Ernage et tout au long desquelles sont écloses et se sont

épanouies ces affinités qui les font si proches de chacun d'entre nous. Grâce vous soit rendue, chères Anne-Marie, Marie-Pierre et Laure pour la générosité des sentiments que vous avez si gentiment exprimés à travers les quelques chants et danses que vos jeunes émules ont exécutés pour nous et aussi pour les attentives petites douceurs qui nous ont charmé le palais.

Franz LABARRE.



LIBER MEMORIALIS

(suite 3)

Dans les lignes qui suivent, l'abbé WAUTHY nous relate les travaux effectués à l'église en 1937.

Les vitraux

Depuis de nombreuses années, tous les curés d'Ernage avaient constaté le mauvais état des fenêtres de l'église qui dataient de plusieurs siècles. Elles étaient devenues de véritables passoires laissant entrer le vent de toutes les directions. Mr. l'abbé WAUTHY, curé de la paroisse, s'en ouvrit à ses paroissiens dans ses souhaits de nouvel an. Il leur annonça qu'il allait faire la visite de toutes les familles pour solliciter leur générosité en faveur de leur pauvre église. A part quelques rares familles socialistes sectaires, tous voulurent contribuer à cet important travail qui fut confié à Mr. BOLDINI, spécialiste de vitraux à Namur. Les 15 fenêtres furent remplacées par 15 vitraux pour le prix de 8.60 francs. De nouveaux ventilateurs furent placés par Mr. HENRY, ferronnier d'art à Salzinnes pour le prix de 500 francs.

Les sacristies

Comme il fallait réparer les brèches faites par la pose des vitraux, Mr. l'abbé WAUTHY en profita pour réparer les deux sacristies qui tombaient d'humidité. Joseph BRABANT plaça un enduit hydrofuge et repeignit les armoires pour le prix de 630 francs.

Porte d'entrée

La porte d'entrée étant en très mauvais état et demandant une réparation très importante ; elle était plutôt une porte de grange qu'une porte d'église.

Mr. l'abbé WAUTHY décida de la remplacer. Elle fut mise pour la fête de Pâques et contre 1.070 francs.

Harmonium

L'harmonium acheté il y a 70 ans n'avait jamais reçu la visite de l'accordeur et menaçait de devenir muet. Mr. GUILLAUME est venu le remettre en état sur place pour le prix de 150 francs, le 9 avril 1937.

Poêle

Tout dans l'église souffrait de l'humidité : on allumait le feu pour le dimanche seulement. L'église étant hermétiquement fermée maintenant par les nouvelles fenêtres, Mr. l'abbé WAUTHY acheta, à Bruxelles, un nouveau poêle à feu continu pour remplacer celui qui fonctionnait depuis 20 ans et qui, à cette époque, avait été acheté de rencontre pour la somme de 20 francs. Ce nouveau poêle a coûté 2.650 francs.

La voûte de l'église

La voûte de l'église était un danger ; à deux endroits le plâtras était tombé et menaçait ceux qui assistaient aux offices. Pour éviter tout accident regrettable, la commune ne voulant pas intervenir, Mr. l'abbé WAUTHY prit sur lui cette restauration. Elle fut confiée à Mr. G. MANIAT, entrepreneur à Wavre. La restauration de la voûte et sa peinture coûtèrent 3.200 francs et dura deux mois et demi.

Lampe

La vieille lampe du chœur étant en très mauvais état et impossible à réparer, sans grand frais, l'abbé WAUTHY en acheta une nouvelle sur pied à Liège, chez Mr. AFCHAIN pour le prix de 575 francs.

Ornements sacrés

Comme tout le reste, les ornements sacrés étaient, pour la plupart usés et déchirés. L'abbé WAUTHY acheta, en 1938, une chape rouge pour 550 francs, une chape verte pour 550 francs, un ornement blanc pour la messe pour 460 francs et un ornement noir pour 460 francs, un huméral blanc pour 250 francs, au total pour 2.270 francs.

Catafalque et civière

Le catafalque commencé par Mr. l'abbé RENARD était toujours inachevé et peu commode. Les vieux draps de morts étaient roux au lieu de noirs. Mr. l'abbé WAUTHY, à la demande nombreux paroissiens, résolut de le rendre

plus pratique et de le terminer. Il remplaça les vieux draps de morts. Cette dépense s'est élevée à la somme de 2.424 francs. En voici le détail. Achat d'un nouveau drap de velours noir avec drap en croix d'or pour 1.185 francs. Fourniture de la tenture noire : 600 francs. Transformation du catafalque et nouvelle civière pour 483 francs, 24 bobèches en cuivre poli : 156 francs.

Missels

Le missel quotidien de la messe étant très vieux et manquant de beaucoup d'offices nouveaux fut remplacé, par l'abbé WAUTHY, par un nouveau qui coûta 400 francs. Un nouveau missel des morts fut également acheté par lui pour 52 francs.

Chandeliers en cuivre

Les six chandeliers en cuivre furent achetés également par Mr. l'abbé WAUTHY, pour le prix de 1.000 francs, à la maison AFCHAIN de Liège afin de remplacer les vieux chandeliers en bois trop misérables pour les grandes fêtes.

Plateau et canons

On se servait, pour l'offrande, d'une assiette en étain ; elle fut remplacée par un plateau en cuivre, pour 50 Francs. Les canons d'autels plus qu'ordinaires furent également remplacés, pour les dimanches et fêtes, par de nouveau, pour 50 francs.»

En 1937, l'abbé WAUTHY dépensa, pour les besoins du culte et pour diverses restaurations à l'église, une somme non négligeable de 34.613 francs. Il apparaît manifestement qu'il voulut que la grande mission décennale qui devait avoir lieu du 21 au 31 janvier 1938 et dont il sera question dans une prochaine édition de l'R NA JOIE, fut célébrée dans les meilleures conditions.

(A suivre).
F. LABARRE



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

Dimanche 7 juillet à 10h45

- Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL
- Bernard LARDINOIS
- Défunts des familles LENOM-LORENT-STACHE
- Défunts des familles STOQUART-GADISSEUX
- En l'honneur de Ste Adèle

Dimanche 14 juillet à 10h45

- Pierre JACOBS et Joséphine DAUSSOGNE
- François RAYMAKERS
- Défunts des familles LABAR-MARCHAL
- Défunts des familles GERREBOS-TREMOUROUX-LESOYE-LIVIN-GROSJEAN

Dimanche 21 juillet à 10h45

- Guillaume FELTZ
- Willy MATHY
- Andrée ROBERT
- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Famille MATHY-PASTEELS et leur fils

Dimanche 28 juillet à 10h45

- En l'honneur de St Etienne pour une guérison
- Pierre JACOBS et Joséphine DAUSSOGNE et défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT
- Eugène MICHAUX
- Défunts des familles MATHY-DUPAIX

Dimanche 4 août à 10h45

- En l'honneur de St Etienne pour une guérison
- Lucie TREMOUROUX
- Défunts des familles LENON-MATHIEU-ENDERLE
- Défunts des familles VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE

Dimanche 11 août à 10h45

- En l'honneur de St Etienne pour une guérison



- Pour les âmes du Purgatoire
 - Bernard LARDINOIS
 - Défunts des familles CHAMPAGNE-LEONARD
- Jeu**di 15 août (Fête de l'ASSOMPTION) à 10h45
- En l'honneur de St Etienne pour une guérison
 - En remerciement à l'Enfant Jésus
 - André ROBERT

Dimanche 18 août à 10h45

- En l'honneur de St BARTHELEMY, patron de la paroisse
- En l'honneur de St ETIENNE pour une guérison
- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Willy MATHY
- François RAYMAKERS

Dimanche 25 août à 10h45

- En l'honneur de St ETIENNE pour une guérison
- Charles HOCK
- Défunts des familles VAN MELLAERT-SERVOTTE
- Défunts des familles GERREBOS-TREMOUROUX-LESOYE- LIVIN-GROSJEAN

Dimanche 1er septembre à 10h45

- En l'honneur de St ETIENNE pour une guérison
- François RAYMAKERS
- Défunts des familles LENOM-HENRY-DEBOUCK
- Défunts des familles VENANT-MAUPAS.

N.B. Toute modification à l'horaire dont question ci-devant sera annoncée à l'église et publiée dans le journal «L'ORNEAU».

En l'absence d'un prêtre en charge de la paroisse, en cas de besoin, il y a lieu de contacter :

- Monsieur de Doyen de Gemboux - tél. 61.32.61
- ou Monsieur le Curé de Grand-Manil - tél. 61.14.21.

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En juillet : les mardis 2 et 16 de 16 à 19 h.

En août : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 h.

En septembre : les mardis 3 et 17 de 16 à 19 h.

**SAUVEGARDER LES DROITS DES JEUNES,
ETUDIANTS OU DEMANDEURS D'EMPLOI.**

1. S'inscrire dans une mutualité

Pendant ses études et jusqu'à un certain âge, on se préoccupe peu de la mutualité et des formalités qu'elle nécessite.

Le jeune est «bénéficiaire» des services et remboursements de la mutualité en tant que «personne à charge» de l'un de ses parents qui «cotise à la sécurité sociale» et est lui «titulaire».

Ses dépenses médicales suite à une visite chez le dentiste ou chez le médecin, à une hospitalisation ou à l'achat de médicaments... sont remboursables comme le sont toutes celles du titulaire.

Et puis, un beau jour, arrive le moment où il faut soi-même s'inscrire dans une mutuelle, devenir «titulaire» et donc soi-même cotiser. La mutualité devient quelque chose de plus concret...

Voici les trois situations les plus fréquentes qui nécessitent votre inscription comme titulaire :

>-- Vous interrompez vos études et trouvez du travail

Dès le lendemain de votre entrée en fonction, vous devez avertir la mutualité. Elle vous remettra les documents à faire remplir par votre employeur.

>-- Vous interrompez vos études et cherchez du travail

Vous vous inscrivez comme demandeur d'emploi auprès de l'ORBEM (si vous habitez Bruxelles) ou du FOREM (si vous habitez en Wallonie). A l'issue d'une période d'attente d'une durée de 6 à 12 mois selon l'âge, vous avez droit à une «allocation d'attente». Durant la période d'attente, vous restez «personne à charge» de vos parents... à condition de transmettre à votre caisse de paiement des allocations familiales le formulaire que vous recevrez du FOREM (ou de l'ORBEM), lors de votre inscription. Au plus tard à la fin de votre période, vous devez avertir votre mutualité et vous inscrire comme «titulaire».

>-- Vous avez 25 ans et continuez vos études

A partir de 25 ans, même si on est toujours étudiant, on doit s'inscrire comme «titulaire». Bien entendu, vos cotisations seront adaptées à votre situation. La mutualité recherchera avec vous la solution la mieux adaptée à votre cas précis.

Conseils

- Si vous êtes toujours étudiant à 25 ans, n'attendez pas que la mutualité vous fasse signe : c'est à vous de lui signaler votre situation. Le risque, c'est de se dire «j'ai bien le temps» : si vous réagissez trop tard, vous risquez de devoir effectuer un stage durant lequel vous ne serez pas remboursé des soins de santé !
- Les échéances indiquées sont des échéances «extrêmes». Mieux vaut prévenir la Mutualité dès la fin de vos études ou 6 mois avant vos 25 ans. On n'est jamais trop prudent.

2. S'inscrire comme demandeur d'emploi

C'est la première chose à faire : votre date d'inscription constitue le début d'un stage d'attente à l'issue duquel, si vous n'avez pas trouvé de boulot, vous recevrez des «allocations d'attente».

Quand s'inscrire ?

- >— Si vous arrêtez vos études en cours d'année, vous devez vous inscrire dès le lendemain.
- >— Si vous êtes âgé de plus de 18 ans et que vous terminez vos études en juin : vous devez vous inscrire avant le 1er août, date à laquelle votre stage d'attente débutera.
- >— Si vous avez encore une deuxième session à réussir ou un mémoire à présenter : vous pouvez vous inscrire comme demandeur d'emploi, mais votre stage d'attente ne débutera que le lendemain de la fin de vos examens ou du dépôt de votre mémoire.

Comment s'inscrire ?

Il faut vous rendre à l'ORBEM (pour les jeunes habitant la Région Bruxelloise) ou au FOREM (pour les jeunes habitant en Région Wallonne) avec :

- >— votre carte d'identité
- >— un document émanant de votre dernier établissement scolaire.

Suivant votre situation ... :

- soit une copie du diplôme ou certificat de fins d'études
- soit une attestation de fréquentation scolaire en cas d'abandon
- soit une attestation de dépôt de mémoire.

Conseils

- Lors de votre inscription comme demandeur d'emploi, veillez également à ce que l'on vous remette une attestation que vous pourrez transmettre à votre caisse d'allocations familiales... et ainsi continuer à les recevoir jusqu'à la fin du stage ou jusqu'au moment où vous aurez trouvé du boulot.
- Si vous terminez vos études en juin, vous pouvez exercer une activité en juillet sans perdre le droit aux allocations familiales. Même si vous êtes déjà inscrit à l'ORBEM ou au FOREM, vous ne serez considéré comme demandeur d'emploi qu'à partir du 1er août, le travail de juillet étant considéré comme presté par un étudiant.

Eugène DEHOUX

Voici 58 noms de vins correspondant à différentes régions de France numérotées de 1 à 8 dans la carte ci-dessous. Redonnez à chacun de ces crus célèbres son lieu d'origine et trouvez parmi les 58 noms proposés les 3 dont l'implantation géographique ne figure pas sur la carte et qui ne correspondent donc à aucune des 8 régions vinicoles données.



- | | | |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. SAINT JOSEPH | 21. MORGON | 41. RIVESALTES |
| 2. CHASSAGNE-MONTRACHET | 22. SAUTERNES | 42. CORNAS |
| 3. RIESLING | 23. JULIENAS | 43. RASTEAU |
| 4. VOUGEOT | 24. MEURSAULT | 44. MOULIN A VENT |
| 5. COTE-ROTIE | 25. BROUILLY | 45. MOULIS |
| 6. CHATEAUNEUF DU PAPE | 26. MONT LOUIS | 46. LISTRAC |
| 7. POMEROL | 27. POMMARD | 47. CORBIERES |
| 8. CHABLIS | 28. MUSCADET | 48. MERCUREY |
| 9. CHIROUBLES | 29. POUILLY FUISSE | 49. CREPY |
| 10. VOLNAY | 30. CHATEAU-GRILLET | 50. PATRIMONIO |
| 11. NUITS SAINT-GEORGES | 31. VOUVRAY | 51. MONTHELIE |
| 12. POUILLY FUME | 32. GEWURZTRAMINER | 52. COSTIERES DU GARD |
| 13. TOKAY | 33. BANDOL | 53. SAINT-JULIEN |
| 14. CHAMBOLLE MUSIGNY | 34. SYLVANER | 54. PAULLAC |
| 15. CORTON CHARLEMAGNE | 35. BOURGUEIL | 55. EDELZWICKER |
| 16. SANCERRE | 36. GIGONDAS | 56. CHATEAU-CHALON |
| 17. SAINT-EMILION | 37. GEVREY-CHAMBERTIN | 57. SAINT-AMOUR |
| 18. CROZES-HERMITAGE | 38. FLEURIE | 58. VACQUEYRAS |
| 19. ALOXE CORTON | 39. SAINT-ESTEPHE | |
| 20. ENTRE-DEUX-MERS | 40. VOSNE ROMANEE | |